

**Assemblée Générale de la FAPI**

**Samedi 13 avril 2019**

**Saint-André-en Royans**



**Assemblée Générale 2019**



**Saint-André  
en  
Royans**

**Remerciements :**

Je voudrai tout d'abord saluer la présence aujourd'hui de :

- Monsieur Michel ROMÉY, conseiller municipal de Saint-André-en-Royans
- Monsieur Bernard PERAZIO, conseiller départemental pour le Sud Grésivaudan
- Madame Marie-Hélène CHATEAU, présidente de Patrimoine Aurhalpin
- Monsieur Alain ROBERT, délégué pour le sud Isère de la Fondation du Patrimoine

Et je les remercie sincèrement d'être venus participer à l'AG de la FAPI.

Je voudrai remercier chaleureusement les Amis du Vieux Saint-André et sa présidente, Marie-Noëlle CAPERAN qui ont pris en charge toute l'organisation de cette journée depuis le café d'accueil, l'apéritif, le déjeuner et la visite du village que nous ferons cet après-midi. Merci beaucoup !

Enfin, un grand merci à vous tous d'être venus, membres d'associations ou membres individuels, tous amoureux du patrimoine. Près d'une quarantaine d'associations sont représentées aujourd'hui. Cette rencontre annuelle fait chaud au cœur de tous les administrateurs de la FAPI qui peuvent ainsi concrétiser le travail qu'ils font tout au long de l'année pour fédérer et faire vivre les richesses que vous portez et défendez.

**Excusés :**

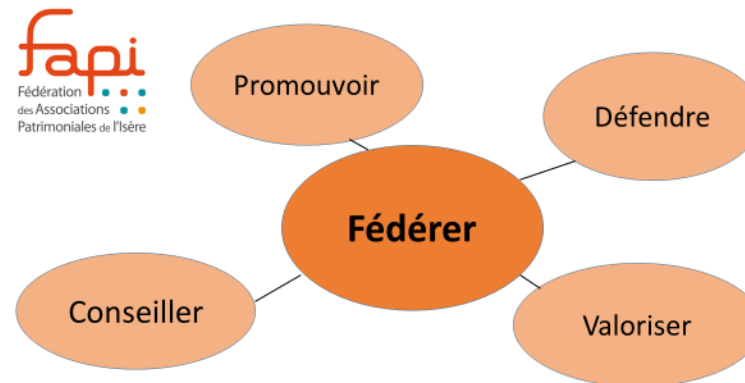
- Monsieur Jean-Pierre Barbier, Président du Département ;
- Monsieur Patrick Curtaud, Vice-Président du Département en charge de la culture et du patrimoine ;
- Monsieur Aymeric Perroy, directeur de la culture et du patrimoine au Département de l'Isère ;
- Monsieur Philippe Seigle, président d'honneur et membre du bureau de la FAPI, délégué VMF pour l'Isère

### **Discours des officiels :**

- Monsieur le Conseiller départemental,
- Madame la Présidente des Amis du Vieux Saint-André

L'Assemblée Générale s'ouvre en présence de 75 personnes qui représentent 36 associations du patrimoine présentes ou ayant donné un pouvoir et 6 membres associés. Robert Tissot (St Michel de C.) et MT Vincent (Varces) s'étaient annoncés et ont eu un empêchement de dernière minute.

### **Rapport moral et d'activité pour l'année 2018 :**



L'année 2018 a été encore une année bien remplie. Le champ d'action de la FAPI est le Département de l'Isère : c'est un département vaste et varié où foisonnent une multitude d'associations patrimoniales et une foule de patrimoines (au pluriel !) qui nous sollicitent beaucoup. Mais ce sont bien là nos missions.

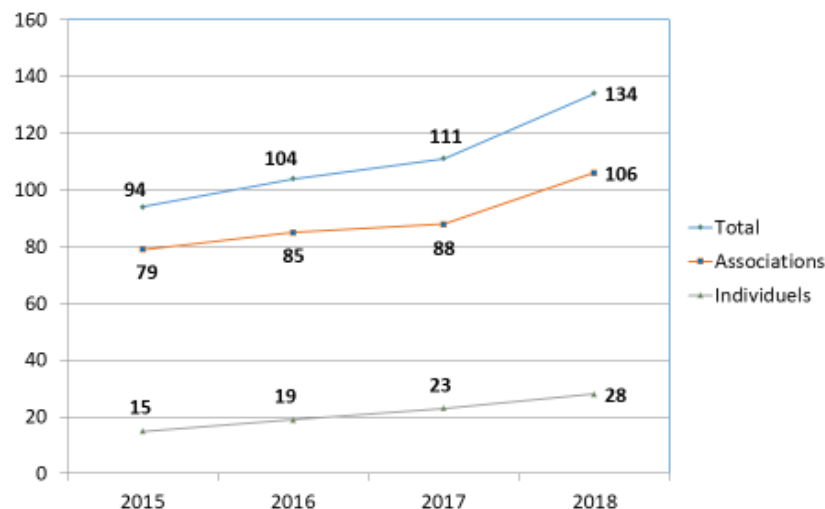
La FAPI fait de son mieux pour être présente auprès de vous, les associations, que vous soyez une association déjà bien rodée mais aussi auprès des personnes qui souhaitent se rassembler autour d'un projet de sauvegarde d'un patrimoine et qui viennent nous demander conseil et aide. C'est un travail souvent long mais chaque membre du CA est attentif à vos demandes, à vos inquiétudes, à vos démarches pour arriver au but que vous vous êtes fixé. C'est ainsi que nous essayons de participer le plus possible à vos assemblées générales, de faciliter les contacts avec la Direction de la culture et du patrimoine du Département de l'Isère, d'être présents lors de vos manifestations, de vous aider à monter des dossiers avec la Fondation du Patrimoine.

Nous n'avons pas forcément beaucoup d'actions à vous présenter aujourd'hui, nous n'avons pas fait de grandes réalisations au cours de l'année écoulée, mais je peux vous assurer que la FAPI est très sollicitée et que beaucoup de travail se fait dans l'ombre. C'est grâce à notre site internet et à notre présence à diverses manifestations que la FAPI rayonne et se rend visible.

Pour remplir pleinement son rôle, la FAPI répond à toutes les sollicitations qui lui sont faites pour participer à des réunions de travail sur Grenoble, dans le Département ou la Région. Nous en reparlerons plus loin.

**Les adhérents en 2018 :**

## Cotisations



La courbe des adhésions a connu une forte progression en 2018 et grimpe déjà très fort en ce début 2019. Deux raisons à cela, grâce au travail d'Yves de Bossoreille, vice-président et de Denise Grosjean, trésorière.

- En 2017, mise en place d'un logiciel de gestion des adhésions qui nous permet de suivre au plus près les renouvellements d'adhésion ou les abandons. Denise a fait de multiples relances qui se sont avéré « payantes » et la courbe est montée.
- En 2018, nous avons pris le parti d'envoyer par courrier une demande d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion à toutes les associations patrimoniales de l'Isère. On en compte 228 sur le département. Plusieurs associations qui n'avaient jamais adhéré à la FAPI nous ont contacté, on les rencontre pour leur expliquer le bien fondé d'adhérer à la FAPI et ça marche ! On arrive ainsi, en 2018, à 106 associations adhérentes et 28 adhérents individuels. Cela fait 40 adhésions de plus qu'en 2015. Il faut bien voir que pour **une** association qui adhère, cela peut représenter **des dizaines de personnes** !

- Merci à vous tous pour votre soutien à la FAPI, que vous soyez fidèles depuis presque 20 ans ou que vous nous ayez rejoints ces dernières années ou encore plus récemment.

## Actions de la FAPI en 2018 :

L'année 2018 a surtout été consacrée à la réalisation de l'ouvrage sur les bornes suite à l'inventaire initié en 2014.

### L'inventaire des bornes :



fapi  
Fédération  
des Associations  
Patrimoniales de l'Isère





Non ce n'est plus l'Arlésienne et depuis un an les choses ont évoluées. Nous arrivons là dans la réalisation de ce qui était encore un projet, lors de la dernière AG, en 2018.

Lancé en mai 2014, l'inventaire participatif des bornes et panneaux indicateurs du département de l'Isère a permis de réunir plus de 700 objets.

Dès 2016, Yves de Bossoreille a travaillé pour mettre en ligne les photos de l'inventaire. Un site leur est dédié, site qui sera complété par des notices descriptives et par des renvois vers la publication.

En partant du gros travail de compilation de toutes les recherches faites par les membres du groupe « bornes », travail de compilation fait par Marylène Marchand, nous avons établi qu'il s'agissait d'une publication d'environ 96p, très illustrée, dans la collection des monographies du Département. Cette décision est prise en avril 2018 avec le Département.



Entre le printemps 2017 et le printemps 2018, le groupe bornes s'est réuni de nombreuses fois pour établir un plan qui pourrait être proposé à Anne Cayol-Gerin, à partir de toutes les infos recueillies par les contributeurs et toutes les recherches faites par les membres du groupe bornes. Avant l'été 2018, le chemin de fer du futur ouvrage est achevé avec Anne Cayol-Gerin et toute la matière nécessaire à la rédaction de l'ouvrage est transmise à Dominique Chancel qui doit en assurer la rédaction.

**« Borner et indiquer, une autre histoire de l'Isère »**

A présent, l'ouvrage est rédigé et corrigé. Le choix des photos s'est fait entre Anne, Dominique et le graphiste. Nous pensons qu'il est sous presse. Malheureusement nous ne pouvons pas vous donner de date de parution pour l'instant, mais nous espérons fortement qu'il sorte avant l'été !

Il nous reste encore du travail ! En effet, nous avons pensé que l'ouvrage n'étant pas la restitution in-extenso de l'inventaire, il était nécessaire de faire une restitution plus fidèle dans les 13 territoires du Département. Je vous rappelle que le lancement de l'inventaire en mai 2014 s'est fait tout d'abord dans l'Ancien Palais du Parlement puis dans les 13 territoires du Département.

L'idée est donc de réaliser des expositions par panneaux (roll-up) qui pourraient avoir

trois panneaux communs à tous reprenant les grandes lignes de l'ouvrage sur l'histoire et les fonctions des bornes, puis quatre ou cinq panneaux propres à chaque territoire permettant de montrer les spécificités locales (légendes, curiosités, parcours etc...).

Une première rencontre a eu lieu avec Odile Petermann, directrice adjointe de la culture et du patrimoine au Département et les 8 chargés de patrimoine dans les territoires. Notre idée les a tous enchantés et nous allons pouvoir avancer en terme d'animation autour de ces expositions.

**Vos assemblées générales** où nous essayons, dans la mesure du possible, de nous rendre, si nous sommes invités. Les administrateurs se sont répartis les territoires du département en fonction de leur lieu d'habitation

Philippe Seigle s'est rendu aux AG de :

- L'Association Guiguet à Corbelin
- L'Association des Amis du Musée de Bourgoin-Jallieu
- L'Association Renaissance de Revel-Tourdan
- L'Association Protection et sauvegarde de l'église de Vermelle
- Gens de Barbarin
- Patrimoine Aurhalpin

Yves de Bossoreille :

- Les Raisonners de pierre, ainsi que Michel Desmaris et moi-même
- l'Académie Delphinale, ainsi que moi-même
- Patrimoine et Avenir en Grésivaudan, avec Michel
- Les Amis du Musée du Pays d'Alleverd, avec moi-même
- Les Amis des Moulins de l'Isère

La présidente :

- Notre Dame des Autels à Champ-sur-Drac
- Les Amis de l'Histoire du Pays Vizillois
- Theys Patrimoine
- L'orgue de la cathédrale de Grenoble
- A2MC2
- Patrimoine et Développement
- Ex-Libris Dauphiné
- ASP2G
- Les Amis du Grésivaudan pour leur 40 ans !
- Prieuré Saint-Michel de Connexe
- Si Pont-en-Royans m'était conté
- Art et Patrimoine de Biviers

- AVIPAR
- Patrimoine d'avenir dans la moyenne vallée de la Romanche
- ETPG
- .....



### Administrateurs référents par territoire

Agglomération grenobloise	Geneviève Balestrieri / Danielle Bal / Cécile Bouche / Patrice Nicolet
Pays Vizillois Matheysine Oisans Trièves	Geneviève Balestrieri / Denis Bellon / Alain Monrozier
Bièvre Valloire Isère Rhôdanienne Porte des Alpes	Philippe Seigle
Grésivaudan	Michel Desmaris / Yves de Bossoreille / Marylène Marchand / Danielle Bal
Sud Grésivaudan Vercors	Nadia Crouzet / François Capéran
Vals du Dauphiné Voironnais-Chartreuse	Gérard Albalat / Marie-Thérèse Vincent (pour le Parc Naturel Régional de Chartreuse) / Danielle Bal

**Plusieurs chantiers pour défendre le patrimoine. Un en particulier : la cité de l'Abbaye à Grenoble.**



**La cité de l'Abbaye à Grenoble**

La cité de l'Abbaye reste l'ultime témoin de la création de l'OPHBM de Grenoble et des logements ouvriers de l'entre-deux-guerres. Elle est labellisée « Patrimoine du XXe siècle » depuis 2013.

Douze bâtiments labélisés « Patrimoine du XXe siècle » de la Cité de l'Abbaye à Grenoble sauvés de la démolition.



**Article de la SPPEF : Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France 28/01/2018**

Devant les annonces de démolition de l'ensemble des 15 bâtiments répartis en 3 îlots, un Collectif pour la Sauvegarde de la Cité de l'Abbaye se crée en mars 2017. Piloté par la Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère et soutenu par Sites & Monuments, le Collectif s'adresse directement à Madame Françoise Nyssen, alors ministre de la Culture, pour l'alerter, durant l'été 2017. Au moment où la Ville de Grenoble obtient le Label Ville d'Art et d'Histoire, la ministre écrit à Eric Piolle, maire de Grenoble, le 22 septembre 2017, lui demandant de « *porter une attention particulière à la préservation de la cité de l'Abbaye et de retenir le scénario le plus apte à préserver la valeur de cet ensemble, à la lumière des études patrimoniales et architecturales initiées...* ». Or, la démolition d'un immeuble de trois montées intervient le 3 novembre 2017 !



« L'urbanisme, ce n'est pas construire et démolir, mais réfléchir à pourquoi il y a des difficultés. Et ces difficultés ne se situent souvent que très partiellement dans la forme des bâtiments et majoritairement dans les problèmes sociaux. Il ne faut donc pas croire que c'est en démolissant qu'on va subitement sortir des gens de la pauvreté ! » Jean-François Parent, ingénieur et urbaniste à Grenoble (1930-2017).



Une pétition est ouverte sur [Change.org](https://www.change.org) qui a réuni plus de 1 500 signatures. Fin décembre 2017, le Collectif adresse une Lettre ouverte au maire de Grenoble lui demandant « *d'engager une large concertation, associant tous les acteurs de la conservation/valorisation du patrimoine et de la recherche d'une qualité de ville digne de la dimension historique et du souci d'un logement social de qualité que porte Grenoble* ».

La principale difficulté dans ce dossier est longtemps restée l'absence de financement pour réhabiliter l'ensemble. En décembre 2018, le bailleur ACTIS trouvait la solution en cédant son patrimoine à l'Etablissement Public Foncier Local, qui élaborera un montage financier.



Dauphiné Libéré 10/12/2018

AMÉNAGEMENT URBAIN | Douze bâtiments "Art déco" ont été sauvés de la démolition grâce à la mobilisation du Collectif pour la sauvegarde de la cité

## La Cité de l'Abbaye a réussi à sauver ses immeubles remarquables

Propriété d'ACTIS qui n'a pas le moyen financier de réhabiliter les 11 immeubles, la cité de l'Abbaye s'est tournée vers l'Etat pour obtenir le statut de bien patrimonial et ainsi bénéficier de subventions de l'Etat.

La Cité de l'Abbaye est un quartier ancien, situé au pied de la cathédrale, qui compte 11 immeubles remarquables de style Art déco. Ces bâtiments, construits entre 1925 et 1935, ont une valeur patrimoniale exceptionnelle. Ils ont été menacés de démolition par le bailleur ACTIS, qui ne dispose pas des fonds nécessaires pour leur rénovation.

« Nous sommes venus présenter à l'établissement public foncier local... »

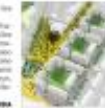
Le projet de loi relatif à la protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (PAP) a été adopté par le Parlement en juillet 2018. Ce texte permet de classer des bâtiments de style Art déco comme biens patrimoniaux, ce qui leur confère une protection accrue et ouvre droit à des subventions de l'Etat pour leur rénovation.



La Cité de l'Abbaye avait été menacée avant 1987 et 1989 par l'Etat public des habitations à bon marché dans un quartier historique et de réhabilitation de population immigrée.

« Nous sommes venus présenter à l'établissement public foncier local... »

« Nous sommes venus présenter à l'établissement public foncier local... »



L'UNFO est un établissement public foncier local qui a été créé en 1987 pour gérer le patrimoine foncier de la ville de Grenoble.

Il est regrettable qu'un immeuble ait été démoli, mais réjouissons-nous que la plus grande partie de l'ensemble soit désormais préservée. Nos efforts sont enfin récompensés, mais à quel prix !

**MERCI à tous ceux qui se sont investis dans ce dossier et qui y ont cru !**

### **Liens avec la Fondation du Patrimoine**

La FAPI travaille toujours en lien très étroits avec la Fondation du Patrimoine. Il nous arrive souvent de conseiller à nos associations de prendre contact avec la Fondation par l'intermédiaire de son délégué pour le sud Isère, Alain Robert. Ce dernier représentait son collègue Guy Dupré La Tour pour la partie nord du département de l'Isère.

Je lui laisserai la parole à la fin pour qu'il vous parle de toutes les souscriptions qu'il est amené à ouvrir en Isère.

Sur le site de la FAPI, vous trouvez, en bas de la page d'accueil, la liste des souscriptions ouvertes sur le département de l'Isère et vous pouvez aller directement sur l'une d'elle et même faire un don en ligne.

### **Implication de la FAPI dans d'autres structures ou avec d'autres structures :**

- **Le Salon du livre alpin.** Comme chaque année la FAPI était présente au 27° Salon du livre alpin et elle en est désormais partenaire. Le thème était « Belledonne ».

Le prochain salon, en novembre 2019 sera consacré à Champollion et l'Égyptologie.

- **Journée d'étude sur le prieuré Saint-Michel de Connexe à l'Université. 12/02/2018**



- Représentation dans le groupe de travail sur la revitalisation du **Val de Livet**
- Participation au **Comité d'experts sur le patrimoine** dans le cadre de la mise en place du futur PLUI de Grenoble-Alpes Métropole
- Journée à Bourgoin : **Rencontre de la culture, réseaux et accompagnement culturel du territoire**. Organisé par la Direction de la culture et du Patrimoine du Département. Les 8 et 9 juin 2018

### **« La culture pour tous, la culture partout »**

#### **Un engagement du Département, un défi à partager !**

Pour la première fois, le Département de l'Isère a rassemblé de nombreux professionnels et des particuliers isérois pour échanger sur les enjeux de la culture, réfléchir aux usages, aux pratiques, aux attentes des Isérois, et identifier des défis concrets à relever. Les 1ères Rencontres de la Culture en Isère.

- **Journée à la Région, Clermont-Ferrand** : Partage du patrimoine et dynamique des territoires. 11 avril 2018

A la suite du « livre blanc de paroles d'acteurs » réalisé en 2017, la Région Auvergne-Rhône-Alpes initie un cycle de « **conférences culturelles territoriales** ». Une première rencontre se tiendra à l'Hôtel de Région de Clermont-Ferrand le 11 avril 2018 sur la thématique « Partage du patrimoine et dynamiques des territoires ».

Conçue comme un cycle de concertations pluriannuel, cette démarche est accompagnée par l'Observatoire des politiques culturelles, les agences régionales AURA Spectacle vivant, AURA Livre et lecture, AURA Cinéma, la fédération Patrimoine Aurhalpin et l'association Art contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes (ACRA). Elle vise à mettre en débat les problématiques culturelles pour alimenter la réflexion sur le développement des politiques publiques à l'échelle de la grande région.

Trois autres rencontres auront lieu en 2018 :

- sur le thème Création, diffusion, transmission à Saint-Etienne en juin
- sur le thème Industries culturelles et numériques à Valence à l'automne
- une rencontre de synthèse à Lyon à la fin de l'année

- **Participation aux bureaux et aux CA de Patrimoine Aurhalpin.** Pendant l'année 2018, Philippe Seigle m'a laissé sa place au bureau et il été suppléant. Depuis les dernières élections en janvier 2018, Philippe siège au bureau en tant que délégué pour l'Isère des VMF et moi-même en tant que présidente de la FAPI.

Je laisserai la parole à la fin à Marie-Hélène Château, présidente de Patrimoine Aurhalpin.

- **Reprise des Entretiens de la FAPI : 23 mars 2019 à Susville. Travail en 2018 pour préparer.**



## Les Entretien de la FAPI : "Patrimoine et chantiers participatifs", samedi 23 mars 2019 en Matheysine

- **TELLNOO** : présentation lors de l'AG 2018 à Allevard.  
 Depuis, collaboration avec son PDG, Christophe Mathevet pour faire connaître cette application sur smartphone.

### Présentation sur son site :

- Enfin une application gratuite qui recense tous les sites patrimoniaux et culturels de France en temps réel !
- Ultra pratique, vous vous laissez porter, votre **guide audio en poche** !

- Un indispensable pour les visiteurs curieux et les passionnés d'art et d'histoire.
- **Présentation du projet TELLNOO**
- Pensé dès le départ pour valoriser tout le patrimoine mondial et le rendre accessible au plus grand nombre à travers **une seule application audio guide universelle**, le projet s'est rapidement intéressé à la collecte de l'information et s'est naturellement orienté vers les sources collectives de Wikipédia qui ont été classées et structurées au sein la plateforme TELLNOO.
- Aussitôt est née l'idée d'intégrer, dans une même communauté dynamique, différents profils de contributeur tels que des acteurs institutionnels, des associations patrimoniales, et des passionnés, tous portés par la même ambition : préserver et rendre accessible à tous, notre culture, notre histoire, nos pratiques et nos savoirs-faire.
- Ce projet vise à offrir des contenus dont la qualité est vérifiée par les contributeurs avant publication et librement réutilisables.
- Les contributeurs peuvent donc modifier et améliorer les contenus directement dans Wikipedia ou bien les remplacer par des productions propres qui sont validées au sein de leur communauté associative et culturelle avant publication sur la plateforme TELLNOO.
- Stocker l'information, la partager, permet de disposer dès aujourd'hui de contenus à l'échelle nationale et de proposer une quantité beaucoup plus importante de données que ne peut rassembler une seule et même organisation.
- Afin de rendre l'expérience utilisateur riche et intuitive, des outils vocaux, des outils de géolocalisation, de cartographie, et d'analyse ont été associés dès la création de l'application.
- **Le fonctionnement de l'application**
- Les lieux patrimoniaux les plus proches de vous apparaissent automatiquement sur votre écran ; il vous suffit de cliquer sur l'image et le bouton lecture pour écouter et visualiser les explications et les vidéos.
- Une simple recherche par ville, par mot clé, ou par thème et vous avez l'embaras du choix pour vos visites.
- Naviguez également sur la cartographie pour repérer les points d'intérêt et cliquez ensuite sur l'image qui vous attire le plus pour écouter son contenu.
- Le bouton S'y rendre vous indiquera le meilleur itinéraire pour rejoindre le lieu de votre choix.

TELLNOO vient de proposer deux après-midi pour que les associations viennent voir l'application.

TELLNOO vient de répondre à un appel à projet national lancé par le ministère de la culture sur les « Services numériques innovants ». La FAPI est partenaire en tant que terrain d'expérimentation.

Lancement de visite de musée : ex. le musée de la Chimie à Jarrie. Inauguration en mai 2019.

**La FAPI c'est une équipe** : un grand merci à toute l'équipe pour le travail accompli tout au long de l'année.

### Composition du bureau



Suite au conseil d'administration du 15 mai 2018, le bureau est composé de :

Geneviève Balestrieri, présidente

Gérard Albalat

Danielle Bal, vice-présidente

Yves de Bossoreille, vice-président chargé de la communication et du site internet

Cécile Bouche

Nadia Crouzet, vice-présidente

Michel Desmaris

Denise Grosjean, trésorière

Marylène Marchand, secrétaire

Patrice Nicolet

Philippe Seigle, chargé du Label Patrimoine en Isère, délégué VMF de l'Isère

## Composition du CA



Suite à l'assemblée générale du 24 mars 2018, le conseil d'administration est composé de :

- **Gérard Albalat** (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine des Abrets et environs)
- **Danielle Bal** (Art et Patrimoine à Biviers)
- **Denis Bellon** (Amis de l'Histoire du Pays Vizillois)
- **Cécile Bouche** (APHID)
- **Geneviève Balestrieri**, présidente
- **Yves de Bossoreille** (Membre associé)
- **François Capéran** (Les Amis du Vieux Saint-André)
- **Nadia Crouzet** (Les Amis de la Galicière)
- **Michel Desmaris** (Les Raisonners de Pierre)
- **Zite Duclot** (Theys Patrimoine)
- **Denise Grosjean**, trésorière
- **Marylène Marchand** (Venon Paysage et Patrimoine)
- **Alain Monrozier** (Maisons Paysannes de France - délégation Isère et Université Montagnarde Rurale)
- **Patrice Nicolet** (Membre associé)
- **Brigitte Riboreau** (Membre associé)
- **Alain Robert** (Fondation du patrimoine)
- **Philippe Seigle** (Gens de Barbarins)
- **Jean-Luc Troussier** (Amis des moulins de l'Isère)

## **La Communication :**

C'est un poste important et indispensable pour le bon fonctionnement de la FAPI qui lui permet de répondre à ses missions : la promotion et la valorisation du patrimoine grâce aux actions des associations patrimoniales.

**Le site** par contre est toujours en évolution. Il est mis à jour « au jour le jour » pour la partie « agenda » des manifestations. On s'aperçoit que le site est une belle vitrine pour les visiteurs extérieurs. Il est fréquent qu'on reçoive des appels de personnes qui veulent plus de renseignements après avoir vu le site. D'autre part, c'est une belle carte de visite pour expliquer ce que fait la FAPI.

**La Lettre de la FAPI** est envoyée par mail au tout début de chaque mois. J'en profite pour dire que le listing des adresses que nous enregistrons pour l'envoi de la Lettre mensuelle de la FAPI s'étend maintenant à 2558 contacts. Tout le monde peut s'inscrire à la Lettre depuis le site internet. Elle donne, chaque mois, tout ce qui est proposé par les institutions et les associations dans le domaine du patrimoine, dans le département et parfois la région.

Promouvoir et valoriser c'est ainsi vous faire part du lancement du prix de Patrimoine Aurhalpin, du prix des Maisons Paysannes de France etc..., d'afficher le programme départemental des Journées Européennes du Patrimoine.

Vous avez tous bien compris à présent que si vous vouliez que votre info paraisse dans la Lettre il fallait nous en faire part au plus tard dans la dernière semaine du mois précédent !

Mais n'hésitez pas à consulter le site après l'arrivée de la Lettre et durant tout le mois, car nous rajoutons toujours des retardataires

Je rappelle que nous remplissons l'agenda avec toutes les manifestations qui nous sont signalées, même venant d'associations non-adhérentes à la FAPI...

Le rapport moral et d'activité est voté à l'unanimité.

## **Projets 2019/2020 :**

**Expositions autour des bornes dans les territoires**

**Salon du livre alpin** : FAPI partenaire

**Les Entretiens de la FAPI 2020 et rédaction des Cahiers Entretiens 2019**

**Les 20 ans de la FAPI !**

### **Renouvellement des administrateurs** = tableau et vote

Les administrateurs dont les mandats sont à renouveler en 2019 ont tous accepté de poursuivre leur mandat. Il s'agit de :

François Capéran

Michel Desmaris

Jean-Luc Troussier

Alain Robert

Yves de Bossoreille

Marylène Marchand.

Une nouvelle administratrice est proposée. Il s'agit d'Ingrid Caillet-Rousset, salariée à l'AVIPAR, qui se présente et qui est élue à l'unanimité.



FEDERATION DES ASSOCIATIONS PATRIMONIALES DE L ISERE									
COMPTE DE RESULTATS 2017 et 2018									
N° cpte	DEPENSES	Cpte RESULTATS 2017	Cpte RESULTATS 2018	n°cpte	RECETTES	Cpte RESULTATS 2017	Cpte RESULTATS 2018		
604	<b>Achat Etudes et prestations services</b>			740	<b>Subventions</b>				
604-1	Etudes et prestations diverses	673,00 €	500,00 €	740-1	Subvention CD 38 fonctionnement	7 000,00 €	7 000,00 €		
604-2	Prestations Inventaire bornes Isère		1 500,00 €	740-2	Subvention CD 38 inventaire bornes	2 000,00 €	0,00 €		
606	<b>Achats -Fournitures</b>				Subvention CD 38. RDV.du Patr.	2 000,00 €	0,00 €		
606-3	Fournitures, entretien équipement	347,10 €	0,00 €						
606-4	Fournitures bureau/informatique	201,82 €	122,22 €	756	<b>Cotisations Reçues</b>				
613	<b>Location immobilière</b>			756-1	Cotisations associations	2 880,00 €	3 464,00 €		
613-2	Siège 10,rue chenoise	480,00 €	480,00 €	756-2	Cotisations adhérents Individuels	320,00 €	540,00 €		
613-5	Location matériel	190,00 €	210,00 €						
613-6	Location salle		0,00 €						
616	<b>Assurance</b>								
616-2	MACIF Assurance	146,51 €	149,47 €	756	<b>Partic Repas - frais réunions</b>				
618	618-1 <b>Documentation</b>	266,36 €		756-11	Participation Assemblée Générale	1 564,00 €	1 240,00 €		
622	6226 <b>Honoraires</b>	1 428,00 €							
623	<b>Frais publicité Publication</b>			756-12	Participation Rendez-vous du Pat.	960,00 €	0,00 €		
623-1	Impressions - Dépliants	299,40 €	0,00 €	756	<b>Autres produits</b>				
623-3	Foires, expositions,salon livre		0,00 €	756-2	Vente Cahiers des Entretiens		15,00 €		
623-4	Cadeaux, accueil, divers	160,00 €	0,00 €	756-3	Autres produits vendus		0,00 €		
623-7	Publications, impression divers		0,00 €						
623-8	Frais Rendez vous Patrimoine								
625	<b>Déplacements-Missions -Receptions</b>			768	<b>Autres produits encaissés</b>				
625-1	Frais de déplacements	569,50 €	952,39 €	768	Produits divers	276,38 €	365,16 €		
625-71	Repas et frais A.G. Fapi	1 713,60 €	1 485,00 €		Autres produits dif.règlement	2,80 €			
625-72	Repas et frais -Rendez-Vous Patrimoine	2 212,56 €	0,00 €						
626	<b>Frais postaux téléphone</b>								
626-1	Frais site Internet-bureautique	140,17 €	134,66 €						
626-2	Frais postaux	324,12 €	240,00 €		Reprise sur fonds propres		0,00		
627	627-1 <b>Services bancaires</b>	32,00 €	4,40 €						
628	<b>Cotisations à organismes</b>								
628-1	Cotisations à organismes	190,00 €	135,00 €						
641	<b>Salaires et charges</b>								
641-1	Salaires	694,16 €	615,41 €						
645-1	Charges CEA	268,40 €	238,74 €						
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>10 336,70 €</b>	<b>6 767,29 €</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>17 003,18 €</b>	<b>12 624,16 €</b>		
	<b>EXCEDENT</b>	<b>6 666,48 €</b>	<b>5856,87</b>						

Voté à l'unanimité

			FEDERATION DES ASSOCIATIONS PATRIMONIALES DE L ISERE				F	
			BUDGET PREVISIONNEL 2019					
N° cpte	DEPENSES	2018	2019	n°cpte	RECETTES	2018	2019	
604	<b>Achat Etudes et prestations services</b>			740	<b>Subventions</b>			
604-1	Etudes et prestations diverses	1 000,00 €	2 000,00 €	740-1	Subvention CD 38 fonctionnement	7 000,00 €	7 000,00 €	
604-2	Prestations Inventaire bornes Isère	5 000,00 €	5 000,00 €	740-2	Subvention CD 38 inventaire bornes		2 000,00 €	
606	<b>Achats -Fournitures</b>				Subvention CD 38.des V.du Patr.	2 000,00 €		
606-3	Fournitures, entretien équipement	125,00 €	200,00 €					
606-4	Fournitures bureau/informatique	500,00 €	500,00 €	756	<b>Cotisations Reçues</b>			
613	<b>Location immobilière</b>							
613-2	Siège 10,rue chenoise	500,00 €	580,00 €	756-1	Cotisations associations	3 000,00 €	3 520,00 €	
613-5	Location tables Salon du Livre	0,00 €	250,00 €	756-2	Cotisations adhérents Individuels	400,00 €	600,00 €	
613-6	Location salle	500,00 €	500,00 €					
616	<b>Assurance</b>							
616-2	MACIF Assurance	150,00 €	150,00 €	756	<b>Partic Repas - frais réunions</b>			
618	618-1 <b>Documentation</b>	0,00 €						
623	<b>Frais publicité Publication</b>							
623-1	Impressions - Dépliants	600,00 €		756	<b>Autres produits</b>			
623-3	Foires, expositions,salon livre	200,00 €	100,00 €	756-2	Vente Cahiers des Entretien		60,00 €	
623-4	Cadeaux, accueil, divers	180,00 €	700,00 €	756-3	Autres produits vendus			
623-7	Publications, impression divers	6 000,00 €	7 300,00 €					
623-8	Frais Entretien de la FAPI		1 500,00 €					
625	<b>Déplacements-Missions -Receptions</b>			768	<b>Autres produits encaissés</b>			
625-1	Frais de déplacements	400,00 €	900,00 €	768	Produits divers	55,00 €		
625-71	Repas et frais A.G. Fapi	2 500,00 €	1 500,00 €		Autres produits dif.règlement			
625-72	Repas et frais -Rendez-Vous Patrimoine	3 000,00 €	2 000,00 €					
626	<b>Frais postaux téléphone</b>							
626-1	Frais site Internet-bureautique	200,00 €	300,00 €					
626-2	Frais postaux	200,00 €	300,00 €					
627	627-1 <b>Services bancaires</b>	50,00 €						
628	<b>Cotisations à organismes</b>							
628-1	Cotisations à organismes	200,00 €	200,00 €		Reprise sur fonds propres	6 000,00 €	8 800,00 €	
641	<b>Salaires et charges</b>							
641-1	Salaires	650,00 €	800,00 €					
645-1	Charges CEA	500,00 €	700,00 €					
	Don							
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	22 455,00 €	25 480,00 €		<b>TOTAL RECETTES</b>	22 455,00 €	25 480,00 €	

€ Voté à l'unanimité

## Questions diverses

- Prise de parole de Marie-Hélène Château, présidente de Patrimoine Aurhalpin
- Prise de parole d'Alain Robert, délégué pour l'Isère de la Fondation du Patrimoine.
  
- **Prix de la FAPI : remise d'un chèque de 500,00€ aux Amis de l'Histoire du Pays Vizillois, plus grand contributeur pour l'inventaire des bornes.**

